

Numérique

INTERNET ■ Le règlement européen sur la protection des données (RGPD) entre en application demain

La vitesse aux dépens de la sécurité

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD) entre en vigueur demain. Mais la lutte contre les usages abusifs d'internet suppose une politique plus ambitieuse.

INTERVIEW

Jérôme Pilleyre

jerome.pilleyre@centrefrance.com

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD) entre en application demain. Le sociologue du numérique Dominique Boullier salue cette initiative, tout en rappelant que le problème de la confidentialité est autrement plus vaste.

■ **L'Union européenne peut-elle imposer sa législation en matière de protection des données aux autres continents ?** Avec le RGPD, l'Europe inaugure un troisième modèle de gestion de l'internet. Jusque-là, deux modèles se sont imposés. Le premier, dit californien, repose sur un consensus vague qui autorise à peu près tout. Le second, qui s'est développé en Chine, ne mobilise pas moins de 150.000 agents pour assurer l'étanchéité des frontières entre le web domestique et le web commun aux autres pays dont la Chine s'est séparée en 2008. Le troisième modèle s'inscrit dans la tradition d'une Eu-

rope, continentale plus précisément, soucieuse de protéger les citoyens comme les consommateurs à travers la loi. La création de la CNIL en 1978, en France, a préfiguré ce bouleversement que le RGPD va générer en matière de protection des données. La France seule n'avait pas le poids économique suffisant pour l'imposer. Et parce qu'elle constitue un marché incontournable, l'Europe est en passe de le faire. Toutes les entreprises traitant de données personnelles de ressortissants européens seront obligées de s'y soumettre. Le RGPD présente aussi l'avantage d'alerter les citoyens et les consommateurs sur la perméabilité du web.

■ **Les internautes et les usagers des réseaux sociaux ne soupçonnent pas l'ampleur de cette fuite de données ?** Il faudrait une panne qui immobilise l'internet suffisamment longtemps pour que tous mesurent leur dépendance. Cette dépendance est d'autant plus grande que les entreprises



PROFILAGE. Les habitudes et les fréquentations intéressent finalement bien plus les entreprises du web que les données personnelles. PHOTO AFP

qui sévissent sur le net affinent toujours plus leurs connaissances sur les utilisateurs afin de leur proposer les biens et services censés leur correspondre. Mais l'exploitation induite des données personnelles n'est qu'une petite partie du problème. Les volumes de données récupérées par le piratage sont autrement plus inquiétants.

■ **Comment expliquer cette porosité d'internet ?** Le réseau internet est peu fiable parce que la sécurité a été sacrifiée sur l'autel de la vitesse. Les conditions de sécurité se dégradent chaque jour un peu plus, en

volume comme en fréquence. Il y a peu, au-delà des sites de rencontres, ce sont le fisc américain et les hôpitaux anglais qui ont été piratés. L'internet des objets rend la sécurisation des données plus problématique encore. Il y a huit mois, aux États-Unis, un tiers de l'internet a été inerte pendant cinq à six heures après un piratage visant des objets connectés parmi lesquels de simples jouets. Le marché est lucratif. Les données personnelles comme les métadonnées trouvent facilement preneurs sur le « darkweb ». Une étude

que j'ai conduite en Russie, aux États-Unis, à Hongkong et en France atteste de l'impuissance des pouvoirs publics et des entreprises du web face à ce phénomène invasif. Ni les uns ni les autres n'ont su dire aux victimes d'où l'attaque était venue et ce, d'autant plus que celle-ci n'est constatée parfois qu'un an ou plus après les faits. Cette insécurité chronique est une bombe à retardement. En rester au RGPD ne suffira pas à la déminer. Il faudra à un moment ou un autre s'attaquer à l'architecture même du web.

■ **Le web est à ce point perverti ?** S'arrêter aux données personnelles : numéro sécurité sociale ou de carte bancaire, notamment, ne doit pas faire oublier l'essentiel : les traces. Ce ne sont pas des données en tant que telles, mais les cookies, les échanges comme les likes ou les retweets, bref toutes les interventions de tout un chacun sur internet permettent un profilage global plus que personnel et fournissent ainsi un profil actif et non plus passif, autrement plus rentable pour les entreprises du web. Toute l'économie d'internet repose sur cette prédation des traces car tout ou presque y est financé par la pub. Ces traces font l'objet d'enchères et les agences de social listening exploitent toutes ces traces pour la veille stratégique des marques. Le système est d'autant plus opaque que les conditions générales d'utilisation d'un site ne visent souvent que les données personnelles. Dans cette économie de l'attention, la mesure d'audience en temps réel est plus fiable que n'importe quel questionnaire et surtout plus exploitable avec des algorithmes qui lisent et relient les activités des internautes et des utilisateurs des réseaux sociaux. ■

► **Lire.** Dominique Boullier, *Sociologie du numérique*, Armand Colin, collection U, 2016, 32 euros.



« Il faudra à un moment ou un autre s'attaquer à l'architecture même du web »

DOMINIQUE BOULLIER Sociologue (photo Lucie Levasseur)

Se dépêtrer de la Toile

Avec la Toile, le commerce a trouvé des proies captives ; captives, mais pas toutes résignées à voir leurs données personnelles, leurs habitudes et leurs fréquentations sur internet et les réseaux sociaux se retourner contre elles. « À l'échelle supranationale, qui est celle d'internet, ce far west des données et métadonnées trouve ou trouvera ses limites dans son développement même, assure le sociologue du numérique Dominique Boullier. Car, en retour, ce far west nourrit une défiance des utilisateurs, une dégradation de l'image des marques et de la relation client. » « À l'échelle de tout un chacun, poursuit-il, des applications permettent de bloquer des publicités et de filtrer les cookies. Mais la pression est forte de la part des sites qui, pour offrir tel ou tel service, obligent à les accepter sous peine de désactivation. Mais la pleine maîtrise de ces outils n'est pas donnée à tous. Cette fracture éducative face au web renvoie plus à un manque dans la culture scolaire qu'à une méconnaissance du numérique. La fracture générationnelle reste la plus marquante, même si la généralisation des portables type smartphones facilite les accès. Quoi qu'il en soit, il semble opportun de constituer des groupes d'entraide pour rendre cette résistance à la fois plus efficace et plus citoyenne. »

Identité numérique

« S'agissant du cryptage, conclut le sociologue, les pouvoirs publics n'y sont pas vraiment favorables, arguant que s'il était généralisé ils ne pourraient pas garantir la sécurité de tous face à l'usage qu'en feraient les pirates, les criminels ou les terroristes. Ce qu'ils taisent, c'est que ce cryptage non généralisé leur permet aussi de contrôler leur propre population. Faute d'accord sur le plan juridique à l'échelle internationale, le plus fort technologiquement l'emporte. À preuve, Facebook est en passe d'instaurer une véritable identité numérique en supprimant les profils des comptes anonymes ou aux contenus suspects. Google entend également développer un semblable d'état civil numérique. » ■

Les Français soucieux de leur confidentialité

Les révélations récentes sur la société Cambridge Analytica, qui a exploité à leur insu les données de dizaines de milliers d'utilisateurs de Facebook, ont pointé les enjeux de la protection des données personnelles.

Reste que si – à lire un sondage réalisé pour l'Observatoire de la vie quotidienne des Français et la Presse quotidienne régionale* –, 55 % des Français déclarent avoir déjà entendu parler du Règlement européen sur la protection des données personnelles, seuls 12 % savent précisément de quoi il retourne.

Ils ne sont que 30 % à considérer qu'aujourd'hui la confidentialité de leurs données personnelles sur internet est correctement assurée contre 70 % qui estiment le contraire. Ce sentiment d'insécurité est plus marqué auprès des personnes âgées de 50 ans et plus (74 %).

S'agissant de leurs coordonnées personnelles (numéros de téléphone, adresse, etc.) et leurs docu-

Sondage : crainte du piratage des données bancaires sur internet

→ En ce qui concerne la protection de vos données personnelles sur Internet, quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus ?

Le risque de piratage de vos données bancaires **71%**

Le risque de piratage de vos informations personnelles (téléphone, adresse) **36%**

La protection des enfants par rapport aux risques d'Internet **28%**

Le risque de piratage de vos documents personnels (photos, vidéos, mails...) **24%**

L'impossibilité de supprimer des infos vous concernant (photos, vidéos, mails...) **24%**

Enquête BVA pour la Presse régionale - réalisée par internet du 7 au 9 mai 2018



CENTRE-FRANCE

ments privés (photos, vidéos...), ils sont respectivement 78 % et 67 % à témoigner de leur inquiétude.

Concernant la confidentialité de leurs données bancaires, si les Français semblent moins soucieux

(34 %), ils sont à 71 % préoccupés par le risque de piratage de ces données.

Le risque de se faire pirater est jugé bien plus important pour les particuliers (88 %) que pour les entreprises des secteurs stratégiques nationaux

comme l'électricité ou l'eau (73 %), les services de l'État comme la Sécurité sociale ou la Direction des impôts (67 %) ou les hôpitaux (66 %). ■

(*) Intitulé « Les Français et les données personnelles », ce sondage réalisé par BVA a été publié hier.